

[[Retour](#)] [[Histoire de l'esclavage](#)] [[Traite Atlantique](#)] [[Début de la traite](#)] [[Essor & déclin](#)] [[Commerce triangulaire](#)] [[La chasse](#)] [[Les navires](#)] [[Le voyage](#)] [[La vente](#)] [[France](#)] [[Le code noir](#)] [[Dames de France](#)] [[Rôle de l'Eglise](#)] [[Cham](#)] [[La repentance](#)]

15 - L'ESCLAVAGE ET L'ÉGLISE : DE LA CONDAMNATION A LA REPENTANCE

Ce n'est que progressivement que la condamnation de l'esclavage apparaît dans l'Église catholique et que les papes du XIX^e siècle, Grégoire XVI en 1839 et Léon XIII en 1888, se rallient au mouvement abolitionniste, représenté en France par l'abbé Grégoire.

➔ 1789 - UN ABBÉ RÉVOLUTIONNAIRE

▶ En France, il faut rendre hommage à l'abbé Grégoire qui, sous la Révolution, rejoint la Société des Amis des Noirs créée en 1788. Celle-ci défend le principe de l'unité de la loi en métropole et dans les colonies en vue de l'application de l'égalité des droits des citoyens. Dans sa « *Lettre aux philanthropes* » publiée en 1790, c'est lui qui déclarait de façon prémonitoire : « *Un jour, des députés de couleur franchiront l'Océan pour venir siéger dans la Diète nationale* » et dans son discours du 11 mai 1791, c'est encore lui qui demande l'application des droits de l'homme pour les gens de couleur. Dans sa lutte pour l'universalité des droits, l'abbé Grégoire ne ménage personne : « *Parce qu'il vous faut du sucre, du café, du taffia (rhum), indignes mortels, mangez plutôt de l'herbe et soyez justes* ».

▶ En 1822 l'abbé Grégoire publie *Des peines infamantes à infliger aux négriers* : « *Ainsi, la dénomination de négriers comprend les armateurs, affréteurs, actionnaires, commanditaires, assureurs, colons planteurs, gérants, capitaines, contremaîtres, et jusqu'au dernier des matelots, participant à ce trafic honteux* ».

..



Le mémorial de Gorée



L'abbé Grégoire



Grégoire XVI



En souvenir de l'esclavage

➔ 1839 - Condamnation de la traite par le Pape Grégoire XVI.

▶ Lettre apostolique du 3 décembre 1839 : « [...] il arriva enfin que, depuis plusieurs siècles, il ne se trouvait plus d'esclaves dans la plupart des nations chrétiennes. Mais, nous le disons avec douleur, il y en eut depuis, parmi les fidèles même, qui, honteusement aveuglés par l'appât d'un gain sordide, ne craignirent point de réduire en servitude, dans des contrées lointaines, les Indiens, les nègres ou autres malheureux, ou bien de favoriser cet indigne attentat en établissant le commerce de ceux qui avaient été faits captifs par d'autres. »

1992 – Le premier des catholiques demande pardon.

▶ En 1992 à l'île de Gorée, pendant sa visite au Sénégal, le pape Jean-Paul II, particulièrement conscient des siècles d'esclavage et de colonisation qui ont traumatisé l'Afrique a demandé pardon pour "les aberrations horribles de ceux qui avaient réduit en esclavage leurs frères et sœurs que l'Évangile avait destinés à la liberté".

2003 - L'Eglise d'Afrique condamne la traite intra africaine et avoue son silence.

▶ En 2003 au Sénégal, lors d'un pèlerinage à Gorée, les évêques d'Afrique célèbrent la purification de la mémoire de l'Afrique afin que les fidèles du continent demandent pardon pour les crimes de leurs ancêtres « *qui ont vendu leurs frères pour un voyage sans retour vers les Amériques* ».

▶ Reconnaisant que l'esclavage en tant que crime contre l'humanité n'aurait pas pu durer trois siècles sans la neutralité et la complicité de l'Eglise, les évêques se sont purifiés dans la repentance des erreurs de la traite négrière en avouant la responsabilité de l'Eglise dans le processus de vente des esclaves du fait de son silence « *qui a contribué à la durée de ce crime odieux ayant frappé la race noire* ».

▶ Face à Dakar, l'île de Gorée restera donc le lieu évocateur des atrocités et du mépris de la dignité humaine infligée à des africains par d'autres africains et l'Eglise d'Afrique a reconnu « *sa part de responsabilité dans cet acte ignoble et demande pardon aux victimes* ».

2006 - L'Eglise anglicane condamne la traite atlantique et avoue sa complicité.

▶ Un peu avant la célébration du bicentenaire de l'abrogation de la traite atlantique par les Anglais (1807), l'Eglise anglicane débat pour savoir si oui ou non l'Eglise devait admettre les conséquences « *honteuses et déshumanisantes* » de l'esclavage, et

présenter des excuses. L'Eglise appelle les évêques à « *confesser leurs péchés devant Dieu* » pour le support, direct et indirect, qu'elle a apporté à la traite transatlantique. « *Il est temps de lever la main et de dire que nous avons aussi pris part au problème* ».

► En 2006, reconnaissant qu'elle a apporté une aide morale aux propriétaires d'esclaves de l'empire britannique, qu'une agence missionnaire était propriétaire d'esclaves dans une plantation à la Barbade, et que des évêques auraient possédé des esclaves à titre individuel, l'Eglise anglicane a présenté ses excuses pour son rôle dans la traite négrière, « *reconnaissant les dégâts causés aux héritiers de ceux qui ont été placés en esclavage* ».

Patience, en France, le bicentenaire de l'abrogation de la traite est en ... 2015 !

visitez la terre promise



et les lieux saints du christianisme


La malédiction de Cham



Retour au Sommaire

[[Accueil](#)] [[Sommaire](#)] [[Plan](#)] [[N° spécial Maroc](#)] [[Section photo](#)] [[Section voyage](#)] [[Photo du mois](#)] [[Jeux](#)] [[Services & Infos](#)]

DIFFUSION PHOTO MAGAZINE
par Dominique et Paul Mariottini


5 visiteurs





